

CONFERENCE SUR L'EUROPE
le 20 mai, Valence
Association Valeurs d'Histoire
Avec l'appui de la Fédération Bonapartiste

Sommaire

| | |
|---|----|
| L'EUROPE GEOGRAPHIQUE | 1 |
| L'EUROPE ET SON HISTOIRE | 3 |
| VERS L'UNION DES EUROPEENS | 11 |
| LES INSTITUTIONS EUROPEENES | 13 |
| DANS LES ANNES 1990 : UNE SITUATION NOUVELLE..... | 15 |
| LA CONSTITUTION EUROPEENNE | 18 |
| CONCLUSION | 21 |

Notre but est de montrer d'abord ce qu'est l'Europe géographiquement puis historiquement et ce qui unit les Européens.

Enfin de décrire le processus de l'union européenne.

Pour finir notre intervention nous nous évoquerons le traité soumis à la ratification du peuple Français le 29 mai.

L'EUROPE GEOGRAPHIQUE

Le continent européen, 11 millions de km², est une péninsule de l'énorme continent asiatique. Cette péninsule s'avance vers l'Atlantique entre Méditerranée et Océan glacial Arctique. Sur sa partie continentale l'Europe inclut l'Oural mais exclut le Caucase selon des conventions de 1960. Au sud, sur les mers chaudes, les détroits –Gibraltar, Sicile, Dardanelles, Bosphore– sont autant de portes mais aussi de limites précises. Leur largeur varie considérablement : le détroit de Sicile est large de 150 km mais sur le Bosphore l'européenne Istanbul n'est séparée de ses faubourgs asiatiques que par les 700 mètres du détroit.

Dès lors la délimitation de cet espace ne semble pas poser pas de problème... Pourtant la réalité est plus complexe.

D'abord ces limites sont des conventions, c'est à dire des accords passés entre les hommes et donc qui peuvent changer. En plus ces limites ne font pas l'unanimité.

Les grandes îles de la Méditerranée sont européennes...mis à part Chypre. Vous avez bien noté que Chypre est considérée par beaucoup de géographes comme asiatique et son caractère européen est discuté. L'île est en effet très proche des côtes du Proche Orient. Elle est de peuplement grec chrétienmais avec une forte minorité turque musulmane. C'est pourtant cette île asiatique en proie à une division politique et religieuse depuis 30 ans qui est entrée, pour sa partie grecque, dans l'Union en 2004. On avait refusé l'entrée du Maroc en 1987 en raison du caractère « africain » de ce pays. Pourtant personne n'a semblé

objecter sur l'adhésion de ce pays asiatique, de surcroît divisé et cause potentielle de conflits.

Au nord, le Groenland est peuplé d'Inuits (Esquimauds), cette vaste terre appartient au continent américain mais elle est sous la souveraineté danoise. Elle est donc rattachée à l'U.E. Il est vrai que l'Europe a des projections sur presque tous les continents du fait de son passé maritime et colonial. Ainsi la Martinique ou l'île de la Réunion sont-elles européennes par leur appartenance à la France.

Les limites de l'Europe sont de pure conventions. Ces conventions comme tous les accords passent avec le temps. Aussi les limites de l'Europe sont-elles variables presque élastique. Chacun tire d'un côté ou de l'autre en fonction de son intérêt. Les Turques qui veulent entrer dans l'union tire de leur côté en rappelant le caractère Européen de l'histoire de leur pays.

Le terme Europe apparaît pour la première fois dans un hymne homérique à Apollon vers le 8^{ème} siècle avant JC. Il sert alors à désigner la Grèce centrale, par opposition au Péloponnèse et aux îles de l'Egée.

Car l'Europe a vraiment les limites que chacun veut lui donner¹. La preuve réside dans l'actuelle limite à l'Oural. Celle-ci est le fruit de la volonté du tsar de Russie Pierre le Grand. Celui-ci s'est lancé au début du 18^{ème} siècle dans une grande entreprise d'ouverture et de modernisation de son empire. Aussi a-t-il voulu que celui-ci figurât en Europe.

Pendant les millénaires de l'Antiquité et du Moyen Age, l'ignorance des géographes méditerranéens pour le monde barbare a fait que les limites du continent se sont perdues au nord dans les brumes de la Baltique et vers l'Est dans les neiges et les forêts des plaines germano-polonaises. Montesquieu fixe les limites du continent au 18^{ème} siècle sur la Volga Avant lui les limites avaient été fixées sur le fleuve Don.

Le climat européen qui très largement tempéré pourrait constituer un facteur d'unité... cependant le climat tempéré est aussi largement présent en Afrique du nord et au Proche Orient.

Si les limites de la géographie ne sont pas précises ont peut avoir recours à l'histoire pour comprendre ce que signifie l'Europe ? L'étude de l'histoire pour répondre aux interrogations de notre temps est l'un des objets de notre association VALEURS D'HISTOIRE.

¹ LIMOUZIN J, une histoire européenne de l'Europe ; Privas ; 1999.

L'EUROPE ET SON HISTOIRE

L'Histoire de l'Europe commence par une belle histoire... Celle où notre continent aurait reçu son nom.

Europe était une belle et jeune princesse de Phénicie, l'actuel Liban. Son père était le roi d'une cité. Un jour la jeune femme jouait sur une plage. Là elle est repérée pour sa beauté par le roi des dieux, Zeus. celui-ci conçoit pour elle un vif désir. Pour l'approcher et la séduire et il se change en un doux taureau blanc avec de belles petites cornes diaphanes. Intriguée la jeune femme s'approche. Après bien des hésitations, elle finit par monter sur le dos du bel animal qui lui semble bien innocent. Le taureau n'attendant que cela s'élançe alors vers le grand large entraînant sa captive sans doute déçue du choix qu'elle avait fait. C'est la Crète que Zeus choisit pour achever son rapt et ils s'unissent à la mortelle dont il eut trois enfants. La légende ne raconte pas si l'Europe qui fut ainsi trompée par Zeus aurait voté « oui » à la constitution.

Plus sérieusement, la légende témoigne que Europe doit *son enfance et sa formation* à la terre d'Asie mais elle ne doit *sa vie de femme* qu'à son affranchissement vis à vis de sa terre d'origine. Elle ne devient Europe qu'en s'affranchissant.

C'est ce que semble indiquer les langues et l'alphabet utilisés sur notre continent. Les alphabets grec et son héritier cyrillique ont pour racine l'alphabet phénicien, la patrie de la princesse et maîtresse de Zeus. L'alphabet latin, le nôtre, découle lui même de l'alphabet grec. Quant aux langues du continents elles sont pour une immense majorité issue du rameau originel indo-européen. Ces envahisseurs ont peuplé l'Europe, l'Iran et une partie de l'Inde à partir d'un foyer situé selon des spécialistes soit en Russie soit sur les rives de la Baltique.

Notons que c'est en Europe que se situent les plus anciens momuments de l'humanité (avant les pyramides d'Egypte) : il s'agit des mehnirs et dolmens. On ignore presque tout de cette civilisation des grandes pierres –le mégalithes- si ce n'est qu'elle a recouvert tout l'ouest du continent du Danemark aux Iles Britanniques en passant par une partie de l'Allemagne, par la France puis la péninsule ibérique. L'Aire d'extension forme un ensemble assez proche de l'Europe des 12 de 1986. C'est la première marque culturelle propre à l'Europe entre la fin du 5^{ème} et le 3^{ème} millénaire avant JC. Ces monuments ne sont nullement la création des Celtes, rameau des peuples indo-européens.

Le mot Celte vient du grec Keltis. Gaulois vient du latin gali, coq. A l'origine, Celte et Gaulois recouvre le même peuple exprimé dans deux langues différentes. C'est l'historiographie française qui a créé le mythe de la Gaule pour des raisons nationalistes, pour ancrer l'histoire nationale dans le passé le

plus ancien. La Gaule aurait été une partie du monde celte entre Rhin et Atlantique. Son identité éclaterait au moment de la grande révolte gauloise de – 52 contre la mainmise romaine. Son 1^{er} héros étant le jeune chef Arverne Vercingétorix. La révolte gauloise fut bien ce que l'on connaît. Cependant tous les Celtes, qui étaient très divisés, ne se joignirent pas à la révolte. Le monde celtique était extrêmement vaste. Ce monde politiquement fractionné même dans l'espace qualifié arbitrairement de « gaulois » était culturellement homogène. Ce monde recouvrait alors une immense bande territoriale d'un millier de kilomètre de hauteur et allant des bouches du Danube à l'Atlantique. Cette vaste zone à fort peuplement celtique excluait les péninsules méditerranéenne, une part de l'Allemagne et le nord du continent. Dans ces péninsules, les Celtes firent des raids spectaculaires comme celui qui permit la prise de Rome en –390, avec une armée gauloise dirigée par un chef nommé Brenn. Cette expédition victorieuse des Gaulois est souvent ignorée du grand public.,

Les Celtes ont laissé à l'Europe et au monde leur mythologie (Arthur, Merlin qui semble bien être un druide). Ils nous ont légué leurs inventions comme la métallurgie, la moissonneuse mécanique, le tonneau ou le savon. Ils nous ont laissé aussi une partie des noms de lieux actuels. Londres, *London*, vient du celtique *Lindin*. Paris de la tribu des Parisi.

La peur que suscitèrent les Gaulois ou Celtes dans l'esprit des Romains est à l'origine de l'agressivité des troupes de Jules César dans la conquête de la Gaule en –52. Cette guerre de conquête est une guerre de dévouement. Une guerre aussi de pillage, la Gaule est alors très riche et suscite la convoitise de l'ambitieux César dans ses calculs de politique intérieure romaine.

En conquérant presque tout le monde celte et le bassin méditerranéen, Rome devint la 1^{re} union politique du continent. D'ailleurs le traité fondateur du Marché Commun de 1957 est signé à Rome et ce n'est pas par hasard.

Cela dit cette 1^{re} union politique est centrée sur la mer Méditerranée dont elle a conquis toutes les îles et péninsules. Elle ignore une grande partie de l'Europe orientale et septentrionale. En effet au delà du Rhin et au nord du Danube s'étend pour les Romains le monde sauvage des forêts et des steppes, le monde des Barbares. Un monde longtemps jugé insignifiant pour les Romains. Insignifiant mais aussi vaguement inquiétant avant qu'il ne devienne franchement menaçant dès la fin du 2nd siècle après JC sous les guerres de Marc Aurèle où peut se situer la scène initiale du film, par ailleurs très fantaisiste, *Gladiator*.

Cet empire romain n'est pas exclusivement européen. En effet, il s'étend aussi à l'Afrique du nord et à l'Asie de l'ouest laissant de côté les déserts d'Afrique et d'Arabie et les steppes de l'Iran. L'Empire est de fait bilingue. A l'ouest le Latin domine tandis que le grec est la langue de l'orient.

Peut-on parler d'Europe politiquement unie ? Pas vraiment. C'est pourtant dans les souvenirs de cette unité que l'Europe a puisé des éléments pour se réunir. Les titres de Tsar, empereur ou Kaiser qui recèlent le rêve d'une réunion des hommes sous une même couronne dérivent des termes latins de César (Caesar) et d'imperator. La religion que l'empire finissant impose avec autant de violence qu'il en a déployée pour la détruire est le christianisme. Mais au 4^{ème} et 5^{ème} siècles le christianisme est aussi largement présent dans toute l'Afrique du nord et les Chrétiens sont très nombreux dans la partie asiatique de l'empire d'où est partie la prédication de Jésus et de ses disciples.

En fait, si l'Europe est née d'Asie, elle va s'affirmer à nouveau, comme dans la légende grecque, par sa rupture avec elle.

Le monde romain n'était pas décadent comme on l'a affirmé en s'appuyant sur des textes sujets à caution comme *l'Histoire Auguste*. Il a su se défendre avec talent, réagir efficacement face à la pression des peuples barbares exercée à ses frontières. Cette pression était le fait de l'accroissement démographique. Elle était aussi liée à la poussée croissante de peuples asiatiques en direction de l'Ouest parmi lesquels les Huns. Une nuée de peuples fuyards chassait ainsi devant eux d'autres fuyards qui venaient se cogner aux frontières bien gardées de l'empire.

L'empire a ouvert ses frontières danubiennes aux Wisigoths. Mal accueillis, ceux-ci se révoltèrent et marchèrent sur Constantinople. Là, contre toute attente, ils vainquirent l'armée impériale à Andrinople où l'empereur trouva la mort. Andrinople, c'est le désastre brutal et inattendu et non le résultat d'une quelconque décadence. C'est une sorte de « Waterloo des Romains ». Poussant vers l'ouest les Wisigoths s'établissent en Espagne et au sud de la Gaule. Au passage ils ont pris et pillé Rome. Seule résiste comme bastion de la romanité cet empire d'Orient appelé ensuite byzantin.

L'Europe telle qu'elle est aujourd'hui naît dans ces âges sombres, au milieu des nuages de poussière soulevés par ces peuples en déplacement. C'est cela surtout les *invasions barbares* : des migrations de peuples. Au terme d'un processus qui dure plusieurs siècles, se produit la fusion entre la romanité, le christianisme et les Barbares. Un peuple a su intégrer cette synthèse avant les autres : les Francs. Par cette rapidité due au génie de son roi, le 1^{er} roi de France Clovis, ce petit peuple germanique est appelé à un brillant avenir. D'autant plus que se dessine une nouvelle menace au sud : l'Islam. Née hors du monde romain, la prédication de Mahomet embrase l'énergie de tout un peuple : les Arabes. Surgissant de leurs déserts ils font la conquête en moins d'un siècle d'un domaine immense ayant appartenu à l'empire romain et ils annexent l'empire perse.

Pour l'instant ces Arabes sont encore loin. Mais au moment où s'égrène la chronique des rois fainéants, les voici qui surgissent en Europe par l'Espagne. Lorsqu'ils débouchent sur la plaine de la Garonne en bousculant les Aquitains fonçant vers le nord, ils rencontrent à Poitiers une force qui les arrête. Cette force est celle des Francs du maire du Palais franc Charles Martel. Celui-ci a pour ambition affichée de gagner pour être roi, lui ou sa descendance. Il veut réunifier le vaste ensemble constitué par Clovis deux siècles plus tôt.

L'Europe est vraiment née à la bataille de Poitiers en 732. Le poète anonyme de Cordoue dans son récit postérieur de la bataille évoque la lutte des « Européens » contre les « Arabes ». C'est l'une des premières apparitions de ce terme dans un texte du Moyen Âge. C'est là son acception moderne. En même temps que s'affirme le caractère chrétien de l'Europe, les chefs musulmans affirment le caractère islamique de leur domaine, le Dâr Al Islmam, d'où les chrétiens encore majoritaires vers l'an 1100 sont en majorité chassés ou convertis.

L'Europe actuelle serait donc née à l'époque. Elle est née politiquement unie. Quelle est cette Europe médiévale ?

- C'est d'abord la Chrétienté.
- Elle est ensuite la synthèse entre l'empire romain et le monde germanique. Cette synthèse est symbolisée par le couronnement à Rome de Charlemagne, un germain, par le pape à la Noël 800.
- Enfin elle est un projet d'union sous un roi et une foi uniques. Celui-ci a commencé à se réaliser sous Clovis. Il est achevé sous Charlemagne. Le centre de cet ensemble politique est la vallée du Rhin ainsi que le cours supérieur du Danube.

Pourtant le projet d'unité des empereurs francs s'écroule assez rapidement mettant fin à la première union politique de l'Europe stricto-sensu.

Pourquoi cet écroulement ?

Cet échec tient à la persistance de la coutume franque de partage du royaume entre les héritiers du roi. Charlemagne et Louis le Pieux avaient eu le chance d'être les seuls à hériter. Mais Louis le Pieux, lui a trois fils. Ses tentatives pour favoriser son aîné, Lothaire, se heurtent à la révolte victorieuse des deux autres. Le fractionnement de l'empire franc est scellé par le traité de Verdun en 843. Le partage suit approximativement le découpage linguistique entre roman (le vieux français) et langue germanique. Il y avait donc, déjà, une forme de conscience nationale qui animait les acteurs de la division. A Strasbourg, autre lieu symbolique, en 842, l'alliance entre les deux frères contre leur aîné avait déjà donné lieu à un texte traduit dans les deux langues afin d'être compris par chacune des armées. Ce texte est le plus ancien écrit en français.

La Francie occidentalis de Charles donnera la France autour de l'an 1000. Celle-ci est limitée par les 4 rivières que sont l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône. C'est donc une France beaucoup plus réduite que celle d'aujourd'hui.

La Francie orientalis de Louis donnera l'Allemagne.

Quant à la partie centrale, la Lotharingie, sa cohérence est réduite du fait de sa grande diversité. De fait elle a été longtemps dominée par le Saint Empire Germanique et fut l'objet d'empiètement successifs de la France dans son expansion continue vers le Rhin et les Alpes. Elle a donné surtout des petits pays de plurilinguisme (comme la Suisse) ou des zones âprement disputées entre Français, Allemands et italiens comme l'Alsace, la Lorraine ou le Trentin.

Verdun, ville où fut signée ce traité qui mettait fin à l'union des Européens. Verdun, lieu de fracture puisque plus de 1000 ans plus tard s'y affrontèrent au cours d'une bataille gigantesque pendant près de dix mois des centaines de milliers de Français et d'Allemands... parmi eux 500 000 gisent pour toujours, disloqués par la fournaise infernale des bombardements, dans cette terre de Lorraine, Lorraine, *Lothrin* en Allemand c'est à dire le pays de Lothaire.

Les pays d'Europe de l'ouest sont nés pour la plupart de cette première Europe. Cette Europe médiévale se hérissé de châteaux et d'églises de bois puis de pierre. Elle tremble devant les envahisseurs hongrois ou Normands et redoute les raids de pillage des Musulmans tout puissants à cette époque. Cette époque où l'historien arabe Ibn Khaldoun décrit une Méditerranée où les « Chrétiens ne pouvaient faire flotter une planche ».

Lorsque la paix revient et que s'élèvent des églises de pierre, il est intéressant de comparer l'aire d'expansion des deux grands styles architecturaux de l'art religieux : le roman et le gothique.

La zone d'expansion du roman couvre à peu près l'Europe des Neuf de 1972.

La zone d'expansion du gothique elle couvre une zone assez comparable à l'Europe des 25 actuelle.

La civilisation médiévale avec ses seigneurs, ses chevaliers, ses ordres monastiques est originale à l'Europe. Elle couvre presque tout le territoire de l'actuelle union à 25.

Son centre correspond toujours à ce qu'était la Lotharingie : vallées du Rhin et cours supérieur du Danube. Le centre de la richesse va des villes drapières de Flandres aux cités commerçantes de l'Italie de nord. Il inclut l'énorme capitale qu'est Paris qui est alors l'une des villes les plus peuplée de l'ancien Monde.

Ainsi malgré la perte de la Terre Sainte, malgré la perte des Balkans placés progressivement soumis par les Turcs, la Chrétienté ou plutôt l'Europe bénéficie d'une avance technique et militaire sur le monde rival de l'Islam.

A la Renaissance cette avance s'est affirmée. Elle est due aux rivalités entre les Européens qui stimulent les découvertes. Seuls les Etats d'un certain poids peuvent s'équiper des nouvelles armes à feu et lever des armées suffisantes. C'est le commencement de la fin pour les riches cités de marchands et les seigneuries. Des Etats naissent ainsi que les embryons des administrations nationales.

Mais bien que stimulantes, les compétitions nationales sont un frein à l'idée d'union des Européens. La guerre entre Chrétiens est en théorie illégale, cependant les royaumes de la Chrétienté s'affrontent dans des luttes sans merci. D'autant plus que la naissance du protestantisme fait opposer l'Europe réformée du nord à celle du sud –catholique- restée dans le giron de Rome.

Une dynastie –véritablement européenne- rêve un moment de rassembler sous son sceptre une chrétienté réconciliée et réunie dans la religion catholique. C'est la dynastie des Habsbourg. Elle dispose d'un empire énorme en Europe et de possessions en Amérique. Charles Quint disait « le soleil ne se couche jamais sur mes Etats »

Dans ses ambitions impériales, les Habsbourg se heurtent à la France laquelle pour contenir ce redoutable adversaire s'allie avec des Protestants et même des Turcs musulmans.

Si l'idée d'union des Européens sous l'égide de la foi et parfois sous la croix des Croisades reste très vive et se manifeste par différents projets, la réalité presque physique des nations et leurs constantes rivalités reste la principale donnée en Europe.

La Révolution française puis Napoléon 1^{er} donnent une possibilité inédite d'union entre les Européens avec les idées nouvelles de liberté et d'égalité. Mais derrière leurs idées généreuses reste la réalité de la domination française.

D'ailleurs, il est significatif que l'Angleterre, le pays qui a lutté le plus continuellement contre la prépondérance de ces idées à travers la France aie été le plus pays le plus avancé d'Europe sur le plan des libertés publiques. C'est que derrière les idées, les Britanniques combattent surtout l'expansion de la France, le pays le plus peuplé d'Europe.

C'est l'Europe réunit contre la France qui finalement réussit à battre à Waterloo Napoléon, à la fois Empereur et roi d'Italie, et finalement porteur d'une autre Europe. Car il n'y a jamais eu un seul modèle européen comme on se plaît à vous le répéter aujourd'hui.

Les vainqueurs de la France imposent donc un autre ordre européen, celui des rois, de l'ordre et de la tradition. C'est la Sainte Alliance.

Ce système équilibré très critiqué dans les manuels scolaires avait le mérite de mettre en place une Europe à direction collégiale. Les rivalités européennes, en particulier franco-anglaise, restaient mais les grandes puissances cherchaient à s'entendre voire même intervenaient en commun comme pour libérer la Grèce du joug turc en 1821. La notion vitale d'équilibre n'était jamais perdue. Il faut d'ailleurs noter l'absence de grandes guerres entre les puissances pendant la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle.

La montée des ambitions françaises sous Napoléon III, le déclin de l'empire turc, surnommé l'homme malade de l'Europe, et enfin la marche vers les unités de l'Allemagne et de l'Italie ont remis en cause cet équilibre.

Le chancelier allemand Bismarck, a été le dernier verrou avant le déchainement des nationalismes. Curieux homme que ce hobereau prussien. Il est un homme de synthèse entre l'ordre ancien fait d'équilibre et le nationalisme nouveau. Homme d'ordre, franchement conservateur, par pragmatisme il dote l'Allemagne d'un système social très en avance sur la France républicaine de la même époque c'est à dire de la 3^{ème} République.

La Prusse, bat successivement les Danois puis les Autrichiens. En 1870, l'armée mise au point par Bismarck et Von Moltke se heurte à la redoutable armée impériale de Napoléon III. Vous connaissez le résultat : la défaite de Sedan qui comme Waterloo met fin au régime impérial, le siège de Paris, la perte de l'Alsace Lorraine.

L'équilibre européen est rompu. C'est l'apothéose de la Prusse qui unifie un immense Etat allemand au centre du continent. Cet Etat devint en 25 ans la 1^{ère} puissance industrielle mondiale. Bismarck garde cependant la tête froide. Il conserve la concertation et l'entente entre les grandes nations sans humilier davantage les Français isolés.

Son départ à la fin du 19^{ème} siècle marque, pour l'Europe, l'entrée dans le temps de l'extrême.

Ainsi, pour Guillaume II, la puissance doit pour être totale être utilisée pleinement et ne pas reculer devant la guerre. L'objectif est l'affirmation d'une nation, voire d'une race, et la vassalisation des autres.

C'est le temps qui se poursuit encore de nos jours de l'individualisme, du Moi tout puissant.

De l'exaltation de l'individu qui se dit sans limites à l'exaltation d'une nation entière à travers son chef il n'y a peut être qu'un pas. L'individu ou sa nation s'accordent tous les droits au nom de leur prétendue supériorité.

Ce qui était sous Bismarck réalisme politique, raison d'Etat, pragmatisme va devenir sous Guillaume II puis pire encore, sous Adolf Hitler l'ignorance et le mépris des autres et la violence à l'état pur.

Déjà l'Europe au début du 20^{ème} siècle avait connu, avec les guerres balkaniques vers 1911-1912, un déchaînement de violence qui préfigurait la suite tant dans cette région que dans le reste du continent. La déportation et le massacre des Arméniens sur ordre des dirigeants de l'Etat turc à partir de 1915 fait figure aussi de sombre présage.

De 1914 à 1918 environ 10 millions d'Européens périrent dans la 1^{ère} guerre mondiale et de ses suites. De 1939 à 1945, ces pertes humaines, je parle pour les Européens, atteignent environ 38 millions de morts. Les destructions matérielles augmentent aussi à la mesure des moyens de destruction. En effet lorsque la guerre s'achève en Europe avant mai 1945, des avions de guerre à réaction sillonnent le ciel, des raids de terreur rassemblent plus d'un millier d'appareils. La technologie nucléaire est prête mais arrive trop tard pour être utilisée comme prévue sur le peuple allemand. Enfin les savants de Hitler ont bombardé l'Angleterre et l'Europe libérée avec des missiles.

A côté de ces terrifiants progrès des techniques de guerre, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent, ont été déplacés, déportés ou exterminés.

On l'a oublié de nos jours, mais l'Europe ruinée de ce temps est l'objet de missions humanitaires de la part des pays riches comme la Suède, la Suisse ou les Etats-Unis.

Enfin politiquement, l'Europe est très affaiblie, soumise aux deux grands vainqueurs qui ne sont pas vraiment des pays totalement Européens : l'Union Soviétique et les Etats Unis. Malgré le général de Gaulle qui tempête, la place de la France n'est accordée *in extremis* qu'avec l'appui du Royaume Uni, seule puissance européenne épuisé par l'effort de 7 années de guerre totale.

A l'image de l'Allemagne et de sa capitale, l'Europe est aussi coupée en deux camps sous les dominations des deux super-puissances. Des anciennes grandes puissances européennes que reste-t-il ? La Russie devenue l'URSS est un Etat-continent en grande partie asiatique. Le Royaume Uni est, on l'a vu, affaibli. La France est encore sous le traumatisme de sa défaite militaire de 1940 et l'épopée rédemptrice du général de Gaulle et des Français Libres n'a pas aboli la honte de la défaite ou de la collaboration

Français et Britanniques ont découvert ensemble leur relégation comme puissance secondaires en 1956. Cette année là ils attaquent conjointement l'Egypte de Nasser qui vient de nationaliser le canal de Suez. Sommés par les Soviétiques de remballer leurs soldats sous peine de représailles nucléaires,

lâchés par les Américains, les Franco-Britanniques ont plié bagage et avalé leur honte.

Partant de cet épisode c'est le moment d'apporter une réponse à la question « La France indépendante a-t-elle un avenir ? »

La réponse est « oui » mais avec d'incontournables conditions. L'association avec d'autres pays d'Europe est en effet inévitable pour mener à bien certains projets de haute technologie ou militaires. Ces projets font partie des facteurs qui déterminent la puissance aujourd'hui. De même l'appartenance à une zone de libre échange.

Quant à l'union politique avec quelques autres pays de l'Europe, elle serait souhaitable à condition de partager une vue commune sur le plan diplomatique et militaire. Hélas ce n'est pas le cas aujourd'hui.

VERS L'UNION DES EUROPEENS

L'union des Européens pour être viable et constituer un projet attrayant doit se construire hors de la zone d'influence des Etats-Unis. Si Europe emportée par Zeus s'est affranchie de l'Asie, la Nouvelle Europe doit s'affranchir de l'Amérique pour exister.

Car l'union actuelle est partie de cette dépendance américaine. En effet, en 1946-1947, c'est pour répartir l'aide du plan Marshall que les Européens de l'Ouest s'étaient dotés des premières instances communes. Celles-ci débouchent en 1948 sur le Conseil de l'Europe regroupant tous les Etats démocratiques du continent.

Déjà des débats agitent cette vénérable assemblée quant au choix du drapeau. Comme tous les Etats sont chrétiens, que l'Europe s'est faite on l'a vu par rapport à l'islam, on propose un drapeau avec une croix comme il en existe beaucoup en Europe. Un certain nombre de députés anti-cléricaux s'opposent à cette proposition. C'est un démocrate chrétien qui va proposer le drapeau aux 12 étoiles sur fond bleu afin de calmer les esprits. Le drapeau est adopté même par les anti-cléricaux qui ignorent que ce symbole représente les 12 étoiles en auréole autour de la tête de Marie, mère de Jésus.

En 1950 Shumann lance sa célèbre déclaration (*la lire*)

Les réponses positives de l'Allemagne de l'Ouest de l'Italie puis du Benélux amènent ces 6 pays à se regrouper sur la mise en commun des industries stratégiques de l'époque. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier est née. Nous sommes en 1951.

Depuis 1949 l'URSS, désormais puissance nucléaire, inquiète les démocraties de l'ouest de l'Europe. La Guerre Froide est à son maximum et l'on se bat furieusement en Corée. Pour endiguer le communisme, les USA ont créé l'Alliance Atlantique puis l'OTAN. Ils ont aussi poussé à la fusion des trois zones d'occupation occidentales de l'Allemagne pour recréer une nouvelle Allemagne dite de l'Ouest, la RFA. Mais les inquiétudes françaises sont à leur comble lorsque, sous la pression des Etats Unis, les Européens acceptent le principe d'une renaissance de l'armée allemande.

Poussés par les Etats Unis et retenus par les craintes Françaises, des hommes politiques français proposent alors un compromis sous la forme d'une armée européenne : la Communauté Européenne de Défense (CED). De fait cette armée européenne se présentait l'un des bras armé de l'OTAN et donc des Etats Unis. Le débat sur cette Communauté Européenne de Défense fut très rude. De Gaulle fulmine contre cette « armée apatride ». Les gouvernements de la 4^{ème} république, déjà enclin à l'instabilité virent leur durée de vie brusquement s'écourter. Comme le texte de la Communauté Européenne de Défense et ses enjeux étaient assez clairs, contrairement au texte proposé à nos suffrage le 29 mai, les débats furent vifs et argumentés. Au final le traité fut enterré. J'ignore si les défenseurs du « oui » promettaient comme aujourd'hui la crise, la guerre mondiale ou de démantèlement de la CECA en cas de rejet du traité.

Après le rejet du traité, l'union fut même approfondie entre les Six de la CECA. En effet, la signature du Traité de Rome en 1957, créait la Communauté Economique Européenne. Celle-ci prolongeait ce qui existait et mettait en place dans les années suivantes :

- Des institutions et des projets industriels et scientifiques communautaires comme Ariane Espace.
- Un libre échange sur l'ensemble des produits industriels avec l'abaissement progressif puis la disparition des droits de douanes. Ceux-ci disparaîtront entre les Six dès 1968.
- Une politique Agricole Commune. Notons à ce sujet que la France du général de Gaulle pour faire adopter par ses partenaires rétifs une politique Agricole Commune a su dire « non » et même pratiqué pendant plusieurs mois le boycott des institutions communautaires. C'était l'époque où le fait de savoir dire « non » ou de s'inscrire pour la défense des intérêts de la France ne donnait pas à nos dirigeants des rougissements de vierge effarouchée.

Le Marché Commun inquiète aussi... Ce projet de « super empire » aux portes de Londres n'est pas sans rappeler à nos voisins d'Outre manche leurs frayeurs du temps de l'Empire napoléonien. Aussi les Britanniques adoptent une double stratégie :

- ❑ Entrer dans cet ensemble sans adhérer à l'idée d'union politique. Cette conception est encore la leur aujourd'hui et l'on peut se demander si ce souverainisme ne pourrait pas inspirer davantage la classe politique française.
- ❑ Créer un système concurrentiel au Marché Commun avec d'autres pays : c'est l'Association Européenne de Libre Echange (AELE).

Enfin, le Marché Commun va avoir raison de son concurrent :

Déjà en faisant adhérer la plupart des pays de l'AELE et le Royaume Uni lui-même dès 1972

Ensuite, le Marché Commun rassemble les plus grandes puissances économiques du continent dont l'Allemagne qui est la première.

Enfin, il y a sur un plan géostratégique une continuité territoriale de l'Union Européenne. Cet espace marqué par l'unité de civilisation et par plusieurs tentatives d'union politiques présente une remarquable cohérence. L'exception à cette règle est constituée par l'adhésion en 1981 de la Grèce, pays excentré, de religion chrétienne orthodoxe et utilisant un alphabet non latin.

LES INSTITUTIONS EUROPEENES

La Communauté Economique Européenne devenue Union Européenne est marquée par son origine d'entente inter-gouvernementale. Les peuples y sont curieusement absents. Ce déficit démocratique dénoncé par les partisans même du traité de Maastricht est une réalité incontournable. Sans doute n'y a-t-il pas de peuple européen.

D'autre part n'y a-t-il pas de déficit démocratique dans chaque Etat de l'union ? Lorsque l'on voit qu'un traité comme celui de la « constitution européenne » aussi important et engageant pour l'avenir *ne passe par les suffrages du peuple que dans 8 pays sur 25 !* A quoi sert alors de tartiner cette « constitution européenne » de grands principes comme la démocratie lesquels ne sont déjà pas même pas appliqués ?

Le Parlement européen était autrefois une assemblée émanant des parlements nationaux. A partir de 1979 il a été décidé d'élire des députés européens au S.U. direct dans tous les pays de l'union pour un mandat de 5 ans. Il serait plaisant de rappeler à M. Chirac lui qui milite aussi activement pour un « oui » qui nous enlèverait toute indépendance ses propos de l'époque, son appel lancé de l'hôpital Cochin, sur le « parti de l'étranger » voulant nous faire perdre notre indépendance.

Le Parlement européen est désormais une immense Tour de Babel. Lorsqu'un orateur livre un bon mot ou une blague, les rires fusent parfois en traînée pendant une bonne minute le temps que les traducteurs aient achevé toutes les traductions dans les nombreuses langues de l'Union.

Les députés sont très nombreux aussi le temps de parole est-il strictement limité. Au cours des traités successifs le Parlement européen s'est vu doter de compétences plus larges.

Le Parlement contrôle la Commission Européenne et approuve le choix de son Président. Cependant pour renverser la Commission, il faut une majorité des 2/3 des députés laquelle est extrêmement difficile à rassembler. Une tentative pour renverser la Commission (début 1999) pour ses dépenses incontrôlées a d'ailleurs échoué.

Le Parlement vote pour approuver (ou désapprouver) les accords internationaux et le budget de l'Union.

La Commission européenne de Bruxelles.

Les commissaires européens et le président sont nommés pour un mandat de 5 ans par le Conseil Européen. Chaque commissaire fait l'objet d'une enquête des parlementaires. Ce contrôle est bien réel et plusieurs membres de l'actuelle Commission Barroso ont été recalés à l'automne 2004 au cours de leur grand oral parlementaire.

La Commission et son Président (actuellement José Manuel Barroso) représente l'U.E. partout dans le monde. La Commission conduit la politique commune et prépare les décisions. C'est une instance essentielle.

Cette Commission de Bruxelles est très vivement critiquée. On lui reproche de ne pas être désignée démocratiquement, ou de préparer une législation lointaine et technocratique. Les journalistes ont répété à l'envi la fameuse directive décrivant la taille et la courbure des bananes qui peuvent entrer dans l'union. Une parlementaire européenne faisait part un jour de sa stupéfaction en découvrant un document émanant des services de la Commission ayant 16 pages entièrement consacrées à légiférer sur le concombre.

On reproche aussi à cette Commission ses dépenses. Encore plus gravement on a reproché à la Commission Jacques Delors sa gestion très légère de la *crise de la vache folle*. En effet, pour des raisons politiques, craignant de mécontenter encore davantage les Anglais déjà hostiles, il laissa entrer les viandes bovines britanniques contaminées dans l'Europe continentale.

La grande nouveauté introduite par la Constitution concerne le rôle d'exécution des décisions prises par le Conseil Européen et le Parlement (I-26).

Le Conseil des ministres de l'Union européenne est formé des 25 ministres des Etats membres concernés par les problèmes à l'ordre du jour. La réunion a lieu chaque semaine à Bruxelles. La décision est préparée par la Commission (qui a ainsi une très grande influence)

Les décisions sont prises en votant. soit à *la majorité qualifiée* selon un système où chaque Etat, selon son poids, a plus ou moins de voix

soit à *l'unanimité* sur l'adhésion d'un nouveau pays, sur la modification des traités européens, etc. Il va de soit qu'à 25, la majorité qualifiée est encore

davantage l'unanimité son très difficiles à obtenir. Si l'on voulait à tout prix élargir, dilater l'Europe à 25, il aurait fallu réformer AVANT les institutions européennes.

Le traité introduit selon les concepteurs de la « constitution » un système de calcul des voix qui serait plus favorable à la France que le précédent.

Le Conseil européen. Ce Conseil réunit les chefs d'Etats ou de gouvernements des 25. Il se réunissait ordinairement deux fois l'an dans une ville du pays qui préside l'Union. La Constitution européenne accroîtrait la régularité des réunions à chaque trimestre. Auparavant chaque pays présidait à tour de rôle l'Union européenne pour 6 mois. Avec la constitution européenne la présidence serait élective pour une durée de 2,5 ans comme nous allons le voir.

Ce Conseil européen prépare les grandes décisions. Par exemple à Essen (RFA), sous la présidence allemande d'Elmut Kohl (Juillet-décembre 1994), il a été décidé l'élargir l'Union Européenne à l'est, vers les anciens pays communistes.

La grande nouveauté introduite dans les institutions par la « constitution européenne » concernent la création d'un poste de « Président de l'Union » (I-22). Celui-ci serait élu pour 2 ans et demi à la majorité qualifiée pour un mandat qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois. CE président ne pourrait donc rester en fonction que pour un maximum de 5 années. le Conseil Européen peut « mettre fin à son mandat selon la même procédure ». Ce Président de l'Union devait œuvrer à l'harmonisation de la politique commune des 25. Il représente l'Union à l'extérieur. Il s'agit en fait de donner un visage à une administration trop lointaine pour les peuples.

Une autre nouveauté introduite dans les institutions par la « constitution européenne » concernent aussi la création d'un « ministre des affaires étrangères de l'Union. ». Ce ministre serait élu à la majorité qualifiée par le Conseil Européen qui pourrait « mettre fin à son mandat selon la même procédure ».

Ajoutons que ce ministre devrait aussi convenir au Président de la Commission ce qui se conçoit puisqu'il est membre de cette Commission. Le poste est assurément intéressant mais tant chargé d'enjeux que le risque est grand que la personnalité qui l'occuperait soit une personne consensuelle, molle, lisse et sans charisme.

Désigné, le ministre des affaires étrangères de l'Union devrait « formuler et conduire des politiques communes » (I-28) ce qui ne serait pas simple car en 50 ans les divergeances qui portent sur l'Américanisation n'ont jamais été aplanies.

DANS LES ANNES 1990 : UNE SITUATION NOUVELLE

Au début de la dernière décennie du Xxème siècle, l'Europe qui vivait sur le modèle de Yalta, c'est à dire coupée entre Est et Ouest par le Rideau de Fer se trouve en effet face à de grands changements. D'abord la chute du communisme

permet la réunification allemande. Celle-ci n'a pas que des avantages comme on le verra.

François Mitterrand craint la réunification et une Allemagne qui retrouverait ses rêves de puissance. Aussi, dans la foulée de la chute du mur de Berlin, les responsables allemands et Français conviennent d'approfondir l'union européenne. La réponse est le traité de Maastricht signé en février 1992. La principale caractéristique de ce traité est de créer une monnaie unique. Déjà on peut s'interroger sur le choix de la monnaie unique et non pas commune. Sous Napoléon III, il avait existé en Europe un système de conversion entre les principales monnaies du vieux continent. Le système bi-monétaire est pratiqué avec bonheur au Liban où les livres libanaises circulent avec le dollar américain. A Beyrouth dans les distributeurs ont effectuer des retraits soit dans l'une soit dans l'autre des monnaies. Retirer la monnaie d'un pays c'est lui retirer une part importante de sa souveraineté. Au profit de quoi au juste ? D'un ensemble apatride et fort peu démocratique comme en convenait sportivement le chancelier Elmut Kohl venu dire aux Français en 1992 qu'il faut absolument « voter oui » pour ne pas être isolé, pour être de « vrais européens » ou qu'il fallait peser face aux Etats Unis. La suite nous a montré de quel poids !

La monnaie ainsi créée échappe aux politiques pour être placée sous la scrupuleuse autorité d'une B.C.E. La raison principale de cette politique est que l'Allemagne vit sous le traumatisme de l'hyper-inflation des années 1924 où il fallait plusieurs milliards de mark pour faire ses courses. Aussi il semble important à nos voisins d'outre-Rhin que la monnaie soit indépendante du politique par crainte des excès de celui-ci. Si l'argument n'est pas stupide, c'est aussi se priver en même temps d'un instrument de la politique économique. C'est renoncer ainsi à la volonté.

Dernière remarque sur ce traité de Maastricht qui consiste à s'interroger comme l'a fait le prix Nobel d'économie, Maurice ALLAIS, sur la logique d'établir une monnaie commune AVANT d'établir un gouvernement commun. Un paysans dirait que c'est mettre la charrue avant les bœufs.

L'adoption de ce traité de Maastricht par les Français le 20 septembre 1992 constitue donc un net recul de la souveraineté française et un alignement sur des considérations strictement allemandes qui nous sont quelque part étrangères.

Avec la chute du communisme qui permet la réunification allemande, le couple franco-allemand, base de la CECA de 1951, se trouve alors brusquement déséquilibré en faveur de l'Allemagne qui renforce sa 1^{ère} place.

Enfin la libération des pays de l'est européen ouvre la porte à leurs adhésions. Or ces adhésions compliquent beaucoup la mécanique de la décision qui n'était déjà pas simple à 12 ou à 15 pays.

Ajoutons que l'adhésion des pays de l'est met l'Allemagne au cœur de la nouvelle union et déplace le centre de gravité à l'est du Rhin.

Enfin cette Union où va-t-elle arrêter ses élargissements ? Rejoignant mon propos de départ posons nous franchement la question des limites à l'Union Européenne ? Elle empiète déjà sur l'espace ex-Soviétique ce qui n'est pas du goût de la Nouvelle Russie dont le maître, Vladimir Poutine, peut à juste titre se percevoir comme menacé. Or on l'a vu pendant la crise irakienne, l'axe Paris-Berlin-Moscou est l'un des rares contrepoids sérieux aux ambitions des Etats Unis qui voudraient peser seuls dans les décisions internationales. Plutôt que de pratiquer ce que j'appellerai des « élargissements pour faire plaisir à tout le monde » ne conviendrait-il pas plutôt de réfléchir sur le contenu que l'on entend donner à l'Union des Européens ?

Ensuite la chute du système communiste laisse sur la scène mondiale une seule super-puissance : les USA. Cette hyper puissance est tentée, comme en 2003, de se passer de l'avis des autres puissances. N'oublions pas que l'Europe, sauf la France, vit sous la protection du bouclier nucléaire américain. Les Etats libérés du communisme ne rêvent que de se placer sous l'alliance américaine percevant toujours une menace d'expansion dans la Nouvelle Russie. En élargissant à l'est, on fait entrer une foule de pays amis de Washington. On fait donc entrer le cheval de Troie dans notre cité. L'adhésion de la Turquie serait pour les Américains le parachèvement de la vassalisation de l'Europe et son alignement complet sur l'OTAN. L'Union Européenne serait l'expression politique de l'OTAN elle même expression des Etats-Unis.

Le seul pays qui échappe à l'Atlantisme était jusqu'à présent la France par la volonté du général de Gaulle. Ce président nous a maintenu dans l'Alliance Atlantique mais nous a fait sortir de l'OTAN afin que des forces françaises ne soit pas placées sous un commandement étrange et serve des intérêts contraires à ceux de la France.

Avec une majorité toujours plus nombreuse d'Etats Atlantiste et pro-américains, il sera de plus en plus difficile à la France d'être différente, de jouer les discordances. Ajoutons qu'il y a hélas en France beaucoup de gens qui sont pris de frayeurs à l'idée d'une France forte et indépendante.

Quant à la « constitution européenne », elle évoque simplement l'appartenance à l'OTAN de certains pays ce qui se trouverait ainsi reconnue (article I-41 §2). Une « politique étrangère européenne » est selon le texte à mettre en œuvre.

Je dis et répète ici que c'est impossible dans le cadre de cet inepte élargissement à 25 pays sauf à voir notre pays s'aligner sur les autres c'est à dire plus ou moins sur les Etats Unis. La « politique étrangère européenne » n'est qu'une formule creuse.

On voit là une manière très actuelle de faire la politique : on repousse à plus tard ce qui gêne et on botte en touche pour tout ce qui pose problème. La « politique étrangère européenne » a montré son néant lors de l'invasion par les Etats Unis

de l'Irak en 2003 : personne n'était vraiment d'accord. Les divergeances européennes sont tellement profondes que l'éventuel ministre des affaires étrangères de l'union devra être un spécialiste du grand écart. Il ne pourra que constater l'absence d'entente sur la question du rapport aux Etats Unis. Le risque est d'ailleurs réel, si cette « constitution européenne » était adopté, de voir à terme la France contrainte et forcée de s'engager, sous couvert de l'OTAN, dans les périlleuses aventures américaines comme celle d'Irak en 2003.

Soit l'Europe se déclare indépendante des USA et se dote d'une armée et d'une diplomatie à part soit elle ne sera qu'une expression commune consensuelle et molle, prolongement plus ou moins docile de la volonté des Etats-Unis.

LA CONSTITUTION EUROPEENNE

La « constitution européenne » est-elle un danger ? Faut-il vraiment voter « non » ?

Le texte de la « constitution européenne » est d'abord le fruit d'un consensus laborieux. Les principes affichés de démocratie et de droits sont d'abord remis en cause par la taille même du texte. Une constitution n'a pas le gabarit d'un roman fleuve. Or ce texte fait 232 pages dans mon édition.

Ensuite c'est un texte masochiste qui réfute ce qu'est l'Europe à savoir comme nous l'avons vu une terre chrétienne.

Pourtant, les concepteurs de la Constitution sont très fiers de leur refus de considérer le christianisme comme une valeur fondatrice de l'union des Européens. Mais il faut être vraiment de mauvaise foi –sans faire de jeu de mot– pour ignorer que la première union politique strictement européenne s'est bien effectuée sous l'égide du christianisme. C'est le christianisme qui a créé l'Europe laquelle jusqu'à la Renaissance s'est identifiée davantage avec la *Chrétienté* qu'avec des limites géographique fluctuantes. Dans notre pays, en l'absence d'une affirmation claire de notre ancienne identité catholique² la loi sur la laïcité de 2004 a l'avantage de protéger notre identité du prosélytisme islamique. Cette loi de 2004 est donc, dans le cadre républicain et sécularisé actuel, une assez bonne loi. Notons qu'il a fallu des années pour que nos hommes politiques aient la volonté de faire passer cette loi pourtant demandée par l'ensemble du corps social depuis les problèmes de jeunes filles voilées à Creil en 1989. Son promoteur, Jacques Chirac, défend dans le même temps sa loi et un texte (cette « constitution ») qui est son contraire. Il est vrai qu'il est en

² « religion catholique est celle de la grande majorité des Français » Concordat bonapartiste de 1801 cité in Brigitte WACHE ; *religion et culture en Europe occidentale au XIXème siècle*. Belin Sup

politique un contorsionniste consommé. L'article II-70 (page 50) explique en substance que le droit à la liberté de pensée implique « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. ». Nos jeunes filles de Creil pourront donc remettre leur voile.

Ainsi on dessert le christianisme –c'est à dire ce que nous sommes- et l'on favorise outrageusement le prosélytisme musulman. D'ailleurs que l'on me comprenne bien, je ne critique pas l'Islam, religion vénérable et respectable, mais l'utilisation qui en est faite. Voilà pourquoi cette constitution est un texte masochiste qui ne pourra rien fonder que *la peur d'être soi même*.

Que pourra faire alors la France pour résister ou affirmer son identité actuellement laïque ? L'article I-59 (p 44) met en place des rétorsions à l'égard d'un Etat qui résisterait à la volonté de l'Union à savoir une suspension du droit de vote dans les instances communes. L'Etat ainsi « suspendu » se verrait appliqué des décisions auquel il n'a même pas participé en violation même des principes du fédéralisme (participation des fédérés).

N'a-t-on plus le droit de se retirer de l'Union ? L'article I-60 précise que « tout Etat membre peut décider conformément à ses règles constitutionnelles de se retirer de l'Union ». Cet article est contredit quelques lignes plus loin³. *En effet le retrait d'un seul pays est soumis à l'approbation des autres pays décidant à la majorité qualifiée*⁴ au Conseil (chefs d'Etat ou de gouvernement) et après approbation du parlement européen. Ce texte est à la fois d'une duplicité sans borne et une très grave atteinte aux droits et libertés des nations de l'Union. Cette constitution ampute gravement notre souveraineté.

L'article I-33 précise que la « loi européenne est un acte législatif de portée générale. Elle est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout Etat membre. » (page 29). La délimitation entre le domaine de l'Union et celui des Etats fédérés n'est pas très précise et repose sur le principe (déjà en cours) de *subsidiarité*. Pour expliquer rapidement, chacun son domaine mais si l'Etat est insuffisant pour atteindre les objectifs et l'action envisagée (par qui ?) « de manière satisfaisante » (I-11, p15) alors l'Union prend le relais. Il y a là un risque certain de mise sous tutelle des Etats nationaux.

Le système de sécurité sociale de chaque nation est soumis à un exécutif lointain (article III-136, page 69-70)

Evoquons aussi le libéralisme idéologique (*expliquer*). Si le libéralisme fonctionnait, point ne serait utile de l'inscrire dans la loi, de le couler dans le

³ paragraphe 2

⁴ 72 % des membres et 75% de la population étant entendu que le pays qui demande à se retirer ne participe pas aux débats qui le concerne !!! (I-60 4 p 46)

bronze comme c'est le cas ici au mépris de toute politique alternative. Ainsi l'article III-148 « les Etats membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services » (p73)

La notion de service public est totalement remise en cause (article III-146, page 73) : « la libre circulation des services en matière de transports est régie par le chapitre III, section 7 relative au transports » On en parle pas de *politique commune des transports*, ou de *service public européen* mais de « libre circulation des services » .

La reconnaissance des monopoles est amusante : « Les Etats membres aménagent les monopoles nationaux présentant un caractère commercial *de telle façon que soit assurée dans les conditions d'approvisionnement et de débouchés l'exclusion de toute discrimination entre les Etats membres* » (III-155)

Tout monopole est nécessairement une discrimination. Il suffira ainsi de démontrer la discrimination occasionnée par la SNCF, par l'EDF, ou par tout autre service public pour voir celui-ci remis en cause.

La concurrence est vue comme un Veau d'Or, sacro-saint et intangible. Or la concurrence exigée par les libéraux n'a pas prouvé son efficacité. Le « Grand Marché de 1993 » n'a pas été « *cet espace de prospérité* » (sic !) tant vanté – souvenez vous- par nos politiques des années quatre-vingt. 1993 a même été une année de récession. Un ouvrage brillant⁵ nous explique même que les entreprises ne sont pas, autant qu'on le dit, attachées à l'ouverture des frontières qui les place dans une situation beaucoup plus difficile. Certes cela les force à s'adapter mais souvent au détriment du social. Les entreprises préfèrent des marchés captifs et sûrs plutôt que l'incertitude de la concurrence « pure et parfaite » (une utopie). Ainsi selon les auteurs, la dépression serait justement le fait du libre échangeisme à qui l'on attribuerait des vertus imaginaires. « Trop de marché tuerait le marché ». Or il s'agit bien d'un libre échangeisme poussé à l'extrême lorsque l'on lit : « *Si des mesures (prises par un Etat en cas de troubles graves) ont pour effet de fausser les conditions de la concurrence (...) la Commission examine...* » *l'adaptation des règles concurrentielles plutôt que le retour à la normale dans l'Etat* (Article III-132). On voit là que c'est davantage le dogme libéral que les « troubles graves » en eux même qui intéresse les rédacteurs de ce texte. Il s'agit d'éviter avant tout « les distorsions de concurrence » (III-171, page 84). C'est ce même utopique « marché » de concurrence pure et parfaite qui pousse à interdire les accords ou associations entre entreprises (article III-161). Ce libéralisme est étrange. Il est à la fois très rigide et vague. il est rigide dans sa manière de légiférer abusivement qui caractérise nos sociétés. Il est vague car indéterminé et qu'il n'apporte rien de positif, bien au contraire.

⁵ *Le retour de la Très Grande Dépression* de Jean-Lois GONBEAU et Maurice DECAILLOT (préface de Philippe SEGUIN) chez economica, 1997.

Les Français vont-ils oublier d'où ils viennent et ce qu'ils sont ? Notre peuple est un grand peuple qui ne doit pas avoir peur de ce qu'il EST. Il saura refuser, je l'espère vivement, le 29 mai 2005 et en masse, ce texte douteux si peu « Français » et si peu « Européen » que l'on nous propose d'approuver à grand renfort de médias téléguidés de notre réputée « démocratie ».

Voter « non » selon moi, C'est aussi une manière de sanctionner les dirigeants de ce pays depuis plus de 20 ans. La gauche pour son laxisme, sa fuite en avant démagogique et progressiste, son *toujours moins de devoirs*, son refus de l'effort et des contraintes, sa course en avant dans la destruction des cadres de cette société.

Sanctionner la droite pour son libéralisme dogmatique, sa croyance dans les merveilleux bénéfices du Libre Echange alors que c'est simplement la Loi de la Jungle. Sanctionner la droite pour sa fierté imbécile de démanteler les services publics et l'Etat à travers eux.

C'est sanctionner les deux camps pour les médias irresponsables, et d'une partialité inouïe.

Les sanctionner pour la justice française ubuesque, cruelle et tyrannique qu'ils ont laissé prospérer au détriment du bien commun.

Leur dire « non » face à la démagogie, à l'égalitarisme et au gâchis de l'Education Nationale. Les censurer pour leur incroyable laxisme dans le domaine de l'immigration. Avoir laissé s'installer sur notre sol des millions de gens *dont le statut n'a jamais été précisé*. Sont-ils travailleurs à titre provisoire ou habitant permanent et donc citoyen à plus ou moins long terme ? Statut flou et indéterminé à l'image de cette Europe que l'on nous propose. Il s'agit de sanctionner par un *non* retentissant une politique de *laisser faire*, qui vise surtout à se faire réélire sans faire de vagues.

Il s'agit de leur dire « non » pour le droit au travail avec des millions de chômeurs, pour le droit au logement et ses gens qui sont sans domicile, pour les droits de l'Homme qui l'on agitent pour mieux les ignorer ensuite.

CONCLUSION

L'Europe a finalement les limites que chacun veut lui donner⁶. Dans le domaine de l'union des Européens, il faut dire non à cette Europe des 25 du « plus petit dénominateur commun » l'Europe « de ceux qui entrent parce que on veut gentiment leur faire plaisir »

Mon souverainisme cesse dès que l'on me propose un projet viable d'union européenne avec peu de pays. On en est très loin et puis que l'on commence par réformer la France

L'Union politique européenne que l'on devrait bâtir, selon moi, la seule union viable, doit reposer sur une délimitation claire : **l'Europe de l'ouest**. C'est le 1^{er} cercle de l'Europe. C'est l'Europe des Six fondateurs de 1957 c'est aussi celle

⁶ LIMOUZIN J, une histoire européenne de l'Europe ; Privas ; 1999.

de Charlemagne ou de Napoléon 1^{er}. Son centre de gravité est le Rhin. Son identité religieuse est celle du judaïsme et des christianismes (catholique et réformé), des libertés traditionnelles issues du moyen Age et de certaines valeurs de la Révolution française.

Le 2nd cercle de cette union, son prolongement purement économique serait d'abord un **Marché Commun européen** intégrant les 25 actuels puis progressivement tout le continent et la Russie.

Bien au delà seraient **nos partenaires** comme la Turquie et le Maghreb. Voilà un projet certes discutable mais net. Car il n'est pas nécessaire de faire du Libre échangeisme avec le Monde entier.

Voilà le véritable espace de paix et non le régime actuel de la confusion, des principes non appliqués, de la manipulation. Ce régime actuel serait renforcé si ce mauvais texte par malheur était adopté le 29 mai. C'est ce à quoi je nous invite à réfléchir tous ensemble par vos interventions que j'espère constructives. Nous vous invitons à prendre la parole dans l'écoute et le respect de l'autre.